

# Com'Baudres

N°6 – juin 2023

#### Baldériennes et baldériens

Cette année 2023 est riche en évènements. Les élèves du SIRP vont pouvoir intégrer les locaux de l'école dès la rentrée de septembre 2023. L'enquête publique concernant le projet *Panneaux solaires sur les terrains communaux* a lieu du 09 mai au 08 juin 2023, projet pour lequel, pour l'instant, toutes les administrations ont donné **un avis favorable**.

Venez donner votre avis pour soutenir ce projet qui permettra de dynamiser l'économie de notre commune au bénéfice des habitants!

En parallèle, une étude est en cours concernant la faisabilité de l'assainissement collectif ou individuel sur l'ensemble de la commune. Au deuxième semestre, une partie du bourg sera concernée par l'enfouissement de tous les réseaux électriques. Ces travaux sont prévus depuis 3 ans par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI) pour le renforcement électrique.

Différentes manifestations sont proposées tout au long de l'année par les associations.

Le samedi 3 juin, aura lieu la fête organisée par l'association d'animations de Baudres. La municipalité offrira le pot de l'amitié, à midi et un feu d'artifice, le soir. Un bal clôturera cette belle journée!

Le conseil municipal et moi-même vous attendons nombreux!



Bruno LESSAULT

Caroline Ovide est secrétaire de mairie.

#### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Conception et impression : Mairie 29 rue de la Mairie 36110 Baudres

Tel 02 54 40 82 11

Mail: <u>mairie-de-baudres@wanadoo.fr</u>

Site internet: commune-de-baudres.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



# COMMUNICATION

#### Le 6ème bulletin municipal

préparé par la commission Communications Informations complète le site internet de la commune.

Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. **N'hésitez pas à nous contacter à la mairie!** 

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations* (p. 3-10), *La parole* à (p. 11-13), *Les travaux en cours ou achevés* (p. 14-17), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 18-20), *Infos pour les petits et les grands* (p. 21-23) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p. 24).

#### Actualité du site internet

Le *Site Internet* de la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : *commune-de-baudres.fr.* Entre 65 et 132 internautes, selon les mois, visitent le site avec 55 nouveaux visiteurs en avril 2023 et 294 vues. Ce sont les pages *Actualités, Conseil municipal et Vivre à Baudres* qui remportent toujours le plus de succès. 3 nouvelles pages ont été crées : Travaux, Manifestations municipales et Manifestations associatives.

#### La vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

#### Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez *PanneauPocket* sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement, il y a 323 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris. Total des consultations sur la période 1491 lectures !

#### La fibre arrive ...

La fibre optique va progressivement remplacer l'ADSL. Cette évolution est aujourd'hui essentielle pour répondre aux besoins de chacun. Cet outil accroît les débits montants et descendants des lignes Internet et permet le télétravail, la télémédecine, la télévision HD, la visioconférence, domotique, e-commerce .... Le projet de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, est une priorité pour le département et le Réseau d'Initiative Publique (RIP 36). Le déploiement de la fibre a nécessité le repérage de toutes les habitations et leur numérotation, déjà effectués par la municipalité de Baudres. Ensuite, interviennent les entreprises spécialisées. Après l'inspection des réseaux existants, viennent les travaux. Enfin, le raccordement final du logement est réalisé au moment de la souscription d'un abonnement fibre.

Le raccordement de la fibre optique à BAUDRES est prévu pour Août 2024.

# MANIFESTATIONS

## Le repas des aînés Dimanche 27 novembre 2022





Traditionnellement, le repas des aînés offert par la municipalité de Baudres a lieu le dernier dimanche de novembre. En raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes, le restaurant *Le café de Sports* de Rouvres-Les-Bois a été choisi et a accueilli ce dimanche 45 hôtes réunis pour partager un moment chaleureux animé par **Mélanie D'ISS** chanteuse. 106 habitants de la commune de plus de 70 ans étaient invités cette année à ce repas délicieux et convivial, 31 l'ont partagé et ont profité de ce moment de détente.





## Le téléthon à Baudres Samedi 3 décembre 2022 36e édition

En France, le **téléthon** est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (AFM). La première édition a eu lieu le 4 et 5 décembre 1987. Le succès du premier **téléthon** est confirmé, l'AFM se lance dans l'aventure et invite le grand public à prendre un pari avec eux sur l'avenir. Le Téléthon aura désormais lieu tous les ans. Depuis le début, le **téléthon** bénéficie d'un numéro de téléphone national court unique, le **36 37** vers des « centres de promesse » et par Internet depuis 1995 via son site officiel ou les sites de France Télévisions. Le **téléthon** chaque année, rassemble des milliers de Français pour une grande fête de la solidarité au profit de la lutte contre les maladies rares. Des bénévoles organisent des animations afin de collecter des fonds pour faire avancer la recherche. Des victoires contre ces maladies sont remportées.

Cette année valorise les essais thérapeutiques. Aujourd'hui, 2000 enfants ont pu bénéficier de ces traitements.



Pour l'année 2022, les animations du avaient pour thème la couleur. La Maison des Associations était décorée de ballons. multicolores. La surface de la salle a été augmentée grâce à une ramée. De nombreux objets décoratifs pour les fêtes de Noël étaient à vendre. Le café et les croissants étaient proposés dès le matin ; l'apéritif, à partir de 11h, a réuni de nombreux participants. Des galettes, des croissants, de la tartiflette étaient proposés à la vente sur réservation. Les dons et les diverses ventes ont permis de reverser la somme de 983,73 € au bénéfice du téléthon de la part des membres du collectif des associations et bénévoles de la commune de Baudres.



A Baudres, comme ailleurs, on s'engage dans ces manifestations. Le collectif des baldériennes et baldériens pour le **téléthon** regroupant de nombreuses associations et bénévoles est très ancien. Jusqu'en 2019, traditionnellement un repas était servi. En 2020, le collectif s'est organisé en mettant une urne à disposition à la mairie. En 2021, une manifestation supplémentaire a été ajoutée, liée à la lumière.

A partir du lundi 21 novembre et jusqu'au lundi 5 décembre 2022 inclus, une **urne téléthon** a été mise à la disposition des donateurs à la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci.

En 2022, en raison des travaux à l'école et de sa délocalisation à la salle des fêtes, il n'était pas possible de réaliser le repas. Le collectif a donc décidé d'organiser la manifestation le samedi 3 décembre 2022, à la Maison des Associations.

Jeudi soir 19 janvier, à la salle des fêtes de Rouvres-les-Bois, en présence d'élus, de membres d'associations et de bénévoles, Sylvie Devers, coordinatrice cantonale du Téléthon, a remis un chèque d'un montant de 3.397,20 € à Laurent Masson, responsable communication et événementiel du Téléthon. Cette somme correspond aux bénéfices réalisés lors des animations organisées par les quatre communes du canton : Baudres, 983,73 € ; Rouvres-les-Bois, 884,40 € ; Saint-Martin-de-Lamps, 427,27 € et Levroux, 1.101,80 €.



## Le 17 décembre 2022 La fête de la Sainte Barbe

Comme chaque année les pompiers de Baudres ont fêté la Sainte Barbe le samedi 17 décembre 2022.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service de la communauté. Ils participent aux missions de sécurité civile de toute nature, confiées principalement aux services d'incendie et de secours (biens, personnes, environnement).





Nadine Bellurot, sénatrice et le colonel Bruno Poix, directeur départemental adjoint du SDIS 36 et du lieutenant Benoit Etienne, du Centre de secours de Levroux, se sont joints aux élus. A la suite du défilé et du dépôt de gerbe au monument aux morts, les participants se sont tous retrouvés à la Maison des Associations autour du pot de l'amitié. Monsieur Poix a remis une médaille à Pierre Dylan pour ses dix ans au sein du centre de première intervention (CPI) et une fourragère 1ère classe à Adrien Gaugry. Jean-Marc Gaugry, chef du CPI de Baudres, a fait le bilan de l'année écoulée : l'effectif est stable avec huit sapeurs-pompiers dont deux nouvelles recrues : Marie Caillet, incorporée en novembre, et Léa Bordas, en décembre.

Bilan des interventions des S.P.V. de Baudres en 2021 et 2022						
	Année 2021	Année 2022				
Nombre total de sorties de secours	49	65				
Secours à personnes	42	45				
Accidents	3	7				
Incendies	2	9				
Opérations diverses	2	4				

Communes d'intervention en 2022 : Baudres (16), Guilly (1), Bouges (12), Rouvres-les-Bois (15), Moulins-sur-Céphons (1), Langé (9), Vicq-sur-Nahon (4), Levroux (1), Luçay-le-Mâle (1), Vatan (1), Veuil (2), Liniez (2). Renfort sur l'épisode de grêle à Châteauroux en mai-juin 2022



A Baudres, la compagnie a été constituée en 1927. L'effectif actuel est de 8 sapeurspompiers volontaires (SPV). Les SPV de Baudres recrutent toujours. Pour ce faire, il faut remplir plusieurs conditions. C'est un engagement indemnisé, compatible avec une activité professionnelle. Pour tout renseignement, prendre contact avec le chef de centre: Lieutenant Jean-Marc Gaugry au 02.54.40.86.60, portable 06.98.62.25.17.

Dylan – Marie – Geoffrey – Jean-Marc – Christophe – Sébastien – Adrien – Léa

## 13 janvier 2023 Cérémonie des vœux



Vendredi soir, 13 janvier 2023, Bruno LESSAULT, maire de Baudres, a présenté ses vœux à plus d'une centaine de baldériennes et baldériens réunis à la salle des fêtes.

Un diaporama a permis de présenter les photos des principales réalisations et des projets pour la commune. Une attention particulière a été portée aux nouveaux habitants de la commune grâce à une présentation de Baudres, en quelques chiffres.

### Notre commune en 2023

- 419 habitants dont ¼ de plus de 70 ans
- 204 résidences principales
- 106 résidences secondaires
- 2700 hectares dont 356 de bois
- 44 km chemins herbés dont 30 accessibles en VTT ou à pied
- 7 km de voieries goudronnées communales
- 20 km de voiries communautaires
- Une école dans un regroupement pédagogique intercommunal RPI (Baudres, Bouges-le-Château, Rouvres-les-Bois)
- 1 entreprise de plus de 100 personnes
- 5 entreprises
- 21 agriculteurs cultivent sur le territoire de la commune dont 7 y ont leur siège social

Les lauréats du concours des maisons fleuries ont reçu leur récompense. La soirée s'est terminée par un apéritif dinatoire qui s'est prolongé jusque très tard dans la soirée.



.

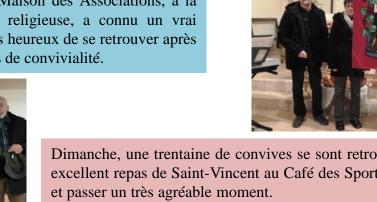
# La fête de la Saint Vincent Samedí 21 et dimanche 22 janvier 2023

Petit clin d'œil Les enfants de Baudres prêts pour la Saint-Vincent (1970-1971)



Les membres de la Confrérie de Saint-Vincent se sont réunis samedi 21 janvier en de Baudres l'église Saint-Martial l'occasion de la messe célébrée chaque 3ème samedi de chaque mois. La chorale était présente et de nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie présidée par le Père Patrick Hakizayezu qui a béni les pains. Ceux-ci ont été largement partagés.

L'invitation des membres de la confrérie à partager le verre de l'amitié à la Maison des Associations, à la suite de la cérémonie religieuse, a connu un vrai succès. Tous étaient très heureux de se retrouver après deux années sans temps de convivialité.



Dimanche, une trentaine de convives se sont retrouvés pour partager un excellent repas de Saint-Vincent au Café des Sports de Rouvres-les Bois







## 



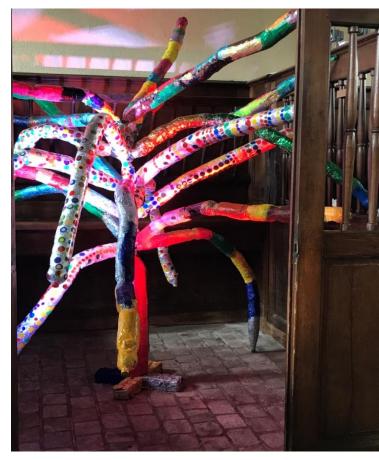
Le projet d'école et les actions pédagogiques associées du Regroupement Pédagogique Intercommunal, qui associe les trois écoles des communes de Baudres, Rouvres-les-bois et Bouges-le-château, comprennent deux axes prioritaires dont l'un a pour finalité d'assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : lire, dire, écrire, respecter autrui.

C'est dans ce cadre que le projet *arts et nature* a pris forme en collaboration avec les conseillers pédagogiques départementaux (arts visuels et musique) et le Château de Bouges. Il s'est achevé par une magnifique sortie scolaire le 13 avril.

Les enfants de Baudres ont fabriqué l'arbre aux araignées avec des bouteilles en plastique. L'arbre change de couleur grâce à des spots.

Bravo à tous pour cette belle manifestation.





#### Vísite de Madame Frédérique GERBAUD Sénatrice de l'Indre à la rencontre du Maire et de son équipe municipale mardi 25 avril 2023



Le groupe s'est déplacé dans les locaux de l'école pour découvrir la réalisation des travaux, dans le bâtiment du multiservices en attente de repreneur, puis a visité la ferme de Monsieur Sébastien Trouvé au lieu dit La grange où il a recu un accueil chaleureux. Ici, lieu des échanges sur ont eu problématiques actuelles des agriculteurs et des éleveurs. Sébastien, exploitant agricole, éleveur de volailles et maraîcher spécialisé, propose un service de proximité de vente directe. Le groupe a terminé sa visite sur le site du projet de panneaux photovoltaïques, au sol, porté par la municipalité. Madame la Sénatrice ainsi que Madame Darinot ont salué le travail d'une équipe dynamique qui porte des projets ambitieux et novateurs pour la commune et leurs administrés.



Madame Gerbaud, accompagnée par Madame Alexandra Darinot, maire de Migny (36260), collaboratrice de la sénatrice, sont arrivées en début d'après-midi à la mairie. Elles ont été reçues par Bruno Lessault, maire, Mesdames Limoges, Guillaumin et Bouquin, adjointes, Adrien Gaugry et Madeleine Mareuil, conseillers municipaux. Les échanges ont porté sur tous les domaines actuels de préoccupations, tant nationaux que locaux : services publics, retraite, enjeux de la ruralité, accès aux soins, rôle de la commune, diminution des dotations, sources de financements pour les travaux. Les élus ont présenté les différents projets et tout particulièrement celui du parc photovoltaïque. Madame la sénatrice a argumenté ses positions et ses choix politiques.





#### La cérémonie du 08 mai 2023

La municipalité a organisé la cérémonie avec **René BROSSARD**, Président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant du Souvenir Français.

Le rassemblement des porte-drapeaux, pompiers, élus et habitants de la commune a eu lieu devant la mairie. Le cortège formé s'est déplacé jusqu'au Monument aux Morts. De très nombreux baldériens ont participé à la commémoration.





Comme l'an passé, l'appel aux morts a été préparé par les enfants de la commune, Valentin et Dorian, qui ont eu la responsabilité, chacun, de lire les noms inscrits sur le monument.







Un temps de recueillement a eu lieu au cimetière suivi, pour ceux qui le souhaitaient, d'un temps de prière proposé à l'église. Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie pour le plaisir de tous.



19 personnes étaient présentes au déjeuner au restaurant de Rouvres-les-Bois. Avec cet excellent repas, chacun a pu profiter d'un bon moment de convivialité.

# LA PAROLE A ...

#### Baudres a participé à la route des crèches de la paroisse St Sylvain



La route des crèches organisée par les différentes églises de la paroisse Saint Sylvain de Levroux a eu lieu du 26 décembre 2022 au 8 janvier 2023. Comme chaque année, les paroissiens de Baudres ainsi que ceux de Brion, Bretagne, Bouges-le-Château, Francillon, Levroux, Moulins-sur-Céphons, Saint Martin de Lamps, Rouvres-les-bois se sont organisés pour participer. Tous les après-midi durant cette période, les églises sont ouvertes et font l'objet de visites très appréciées.

#### Assemblée générale des donneurs de sang de Baudres

Président : Christophe Dudefant Vice-président : Jean-Marc Gaugry Secrétaire : Françoise Bourguignon

Trésorière : Martine Cadon



La dernière réunion avait eu lieu en 2020. Lors de l'assemblée générale, le samedi 4 février 2023, une minute de silence a été observée pour Jean Reuillon et Germaine Delys. Les comptes rendus d'activités et financiers ont été présentés et votés. De manière générale, sur l'ensemble du territoire comme dans notre canton, le nombre de donneurs de sang est en baisse constante. Le stock de sang est cependant encore acceptable.

Pour donner son sang, il faut se rendre à Valençay ou à Levroux lorsqu'une collecte est organisée.

Les inscriptions par internet sont à privilégier en se connectant sur : rdv.dondesang.efs.sante.fr

Les personnes qui n'ont pas internet, peuvent se présenter spontanément sur les lieux. Les dates et lieux des collectes seront diffusés sur Panneau Pocket.

#### Assemblée générale du Club de Gym

Présidente : Marie-Claude Argy Vice-président : Jean-Michel Argy Secrétaire : Maryvonne Bouquin

Trésorière: Nadia Renaud

Lors de l'assemblée générale de 2023, les comptes-rendus d'activités et financiers ont été présentés et votés. Les projets 2023 ont été évoqués : la randonnée du 7 mai 2023, le repas convivial en août 2023, les cours de gym toute l'année, en dehors des vacances scolaires chaque mercredi de 19h à 20h.



# Assemblée générale de l'Association Familles Rurales et du club Joie de vivre

Présidente : Denise Brossard

Responsable maintien à domicile :

Marinette Richard

Secrétaire : Maryvonne Bouquin

Trésorière : Yvette Ménier

Lors de l'assemblée générale du 29 mars 2023, les comptes rendus d'activités et financiers ont été présentés et votés. Les projets 2023 ont été évoqués : ce sont les activités du mercredi, la fête des mères (le 10 juin), et un repas au restaurant (24 septembre).



#### Assemblée générale de l'Association d'Animations de Baudres



Le vendredi 28 avril, s'est réuni à la salle des associations, le bureau de l'association d'Animations de Baudres pour y faire son assemblée générale. Une trentaine de personnes étaient présentes. Les comptes rendus d'activités et financiers ont été soumis et votés. Les projets 2023 ont été évoqués, en particulier, la brocante semi nocturne du 3 juin et, sous réserve, le réveillon du 31 décembre 2023.

La réunion s'est poursuivie avec la présentation de la journée du 3 juin et s'est terminée par le pot de l'amitié

Présidente : Françoise Limoges Vice président : Jean-Michel Argy Secrétaire : Mélanie Chouan Secrétaire adjointe : Sandrine Argy Trésorière : Roselyne Daumain Trésorière adjointe : Violette Berton



# Randonnée pédestre avec le Club de Gym Dimanche 7 mai 2023

Dimanche 7 mai, a eu lieu la randonnée organisée par le Club de Gym et Loisirs de Baudres. Une cinquantaine de randonneurs se sont présentés dès 8h à la Maison des Associations afin de valider leur inscription. Deux parcours étaient proposés de 11 et 16 km avec deux ravitaillements. A l'arrivée à la maison des associations, des récompenses par tirage au sort étaient remises aux participants et un vin d'honneur était servi. Durant ce moment de convivialité, les randonneurs ont beaucoup échangé sur divers sujets ; ils ont fait part également aux organisateurs de leurs impressions sur les ravitaillements, copieux, bien présentés et délicieux ; ils étaient ravis et ont adressé leurs félicitations.



La première randonnée a été organisée par le Club de gym, en avril 1985, l'après-midi. A partir de 2006, elles ont eu lieu le matin. Depuis 2019, elles sont inscrites sur le calendrier de la Fédération Française des Randonnées.





# LES TRAVAUX EN COURS OU ACHEVÉS

Les travaux de l'école, la garderie et la cantine

Le chantier le plus important, actuellement, est celui de la réhabilitation de l'école, de la garderie et de la cantine. Les travaux se déroulent dans le respect de la programmation, avec des réunions de chantier chaque mercredi après-midi. Les enfants et l'équipe pédagogique devraient normalement intégrer l'école pour la rentrée 2023-2024.







Visites de chantier chaque mercredi

Chaque visite de chantier permet de faire le point. Les photos montrent les travaux d'isolation et les accès : rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite et déficients visuels et escalier donnant sur la salle de classe.







Les travaux avancent bien. Toutes les portes sont posées. Une douchette va être installée dans les toilettes à côté de la garderie pour un meilleur confort des tout petits.

Afin de permettre à l'enseignant et à la personne chargée de la garderie d'ouvrir le portail sans sortir, un visiophone va être installé au niveau de celui-ci. L'entrée et la sortie des élèves s'effectueront par le portail au lieu du portillon, entraînant une modification des stationnements et des passages piétons.

#### Réhabilitation des locaux de l'ancienne poste

Depuis la fermeture définitive du bureau de poste de la commune, les locaux qui comprennent un étage et un rez-de-chaussée servent à abriter les archives de la commune ainsi que les produits d'entretien des différents services.

Le bâtiment nécessite de gros travaux : réfection de la toiture, isolation thermique, mise aux normes électriques et divers aménagements pour pouvoir de nouveau être utilisé.

Première phase : remplacement des portes et fenêtres façade arrière (janvier 2023). Ces travaux sont faits en régie.

Toutes les huisseries sont enlevées et remplacées

par des vitrages isolants.





#### Mairie Remplacement des huisseries et isolation du mur extérieur



L'augmentation du coût de l'énergie dans les locaux municipaux a nécessité le remplacement de la porte fenêtre et de deux fenêtres. L'installation d'une nouvelle porte pour les WC permet une meilleure utilisation de l'espace.

Ces travaux sont également faits en régie (janvier et février 2023).

Mise aux normes électriques des bâtiments municipaux

La mise aux normes électriques exigible, suite aux visites annuelles de la SOCOTEC, a débuté cette année sur les bâtiments de la mairie, des ateliers techniques et se poursuivra par ceux de l'église.



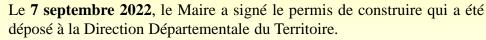


#### Remplacement d'une cuve à fuel

Une des cuves à fuel pour les différents véhicules et outils de la commune était en très mauvais état et sans volucompteur. Elle a donc été remplacée et répond maintenant aux normes attendues.

## Le projet de parc photovoltaïque

Le projet solaire de Baudres se construit en partenariat avec EDF énergies renouvelables (spécialiste dans ce domaine, acteur français de premier plan, filiale à 100 % d'EDF) après un vote à l'unanimité du conseil municipal. Ce projet sur des terrains communaux, permettra, grâce aux apports financiers, de développer de grands travaux au bénéfice des habitants tels que l'assainissement collectif et/ou individuel.





#### Visite de Monsieur le Préfet de l'Indre



Monsieur Le Préfet de l'Indre a été reçu à la Mairie de Baudres par Bruno LESSAULT et ses adjointes, mardi 10 janvier 2023 à 14 h. Adrien MEVREL et Youcef AIT EL KABOUS, porteurs du projet EDF énergies renouvelables et Alexis ROUSSEAU, la Communauté de Communes participaient à cette rencontre. Un diaporama a permis à chacun des participants de présenter la commune et le projet. Chacun a pu s'exprimer et différentes questions concernant poser installations, la préservation des espèces, les enjeux agricoles, écologiques et économiques. Puis, tous se sont déplacés en direction de l'étang des Princes permettant ainsi de situer le projet dans environnement réel.

# L'enquête publique préalable à l'installation de la centrale photovoltaïque

L'enquête publique préalable à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une superficie de 56ha, aux lieux-dits le Tertre Blanc, La Vallée des Souches et les Brandes de Baudres débute le 09 mai 2023 à 9h pour se terminer le 08 juin à 18h. Cette étape fait partie de la procédure normale et se déroule dans le respect des différentes phases.

Le commissaire enquêteur, M. Vinzent, tient une permanence le mardi 09 mai de 9h à 12h, le 22 mai de 14h à 18h, le mercredi 31 mai de 8h30 à 11h30 et le 08 juin de 14h à 18h.

A la demande du commissaire enquêteur, le conseil municipal, réuni en séance plénière le 14 avril, s'est positionné unanimement en faveur du projet photovoltaïque.

# Projets à l'étude

#### Végétalisation de la cour de l'école

La végétalisation de la cour de l'école s'inscrit dans la réponse de la commune à l'épreuve du changement climatique. Depuis de très nombreuses années, la cour devant l'école est recouverte d'un goudron noir qui capte la chaleur, empêche toute végétation. Les racines des arbres soulèvent le revêtement ancien et les travaux en cours ont aggravé le mauvais état général. Urgence climatique et continuité dans l'engagement écologique de notre commune sont autant de raisons pour reconsidérer la question et envisager des solutions pertinentes pour l'environnement en donnant aux enfants des espaces agréables et beaucoup moins chauds. Une réunion de travail sur le terrain avec Indre Nature au mois de février 2023 a permis d'envisager les contraintes et les solutions possibles.

#### Adaptation de l'arrêt de bus et des passages piétons

La modification de l'entrée de l'école nécessite un aménagement de l'emplacement de l'arrêt du bus. Celuici sera déplacé devant l'ancienne boucherie, au niveau de la cantine. Un passage piétons sera créé devant le portail de l'école.

- D'autres passages piétons seront créés dans le bourg : un à hauteur des n° 57 et n°22 de la rue de la Mairie, et un à hauteur du n° 2, rue des Tilleuls.
- Ces travaux, ayant lieu sur la RD 34, ont été validés par l'Agence Technique Départementale (ATD), la Communauté de Communes fournirait la peinture ; les agents communaux effectueront le travail.
- Concernant l'éventuelle création d'un passage piétons devant la salle des fêtes, elle suivra la même procédure.

#### Assainissement collectif et/ou individuel

Un bureau d'études travaille sur ce dossier envisageant l'ensemble des solutions tant pour le centre bourg que pour les écarts.

#### Eclairage public solaire

L'augmentation du coût de l'énergie a conduit à revoir les dépenses d'électricité sur l'ensemble de la commune et à réfléchir aux économies possibles. L'éclairage avec panneaux solaires est particulièrement intéressant : aucun coût d'énergie, possibilité d'installer des panneaux dans les hameaux, impact écologique positif.

# FLEURISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES

# Introduction des légumes dans les parterres de la rue des tilleuls



Le fleurissement de notre commune évolue dans le respect des normes environnementales (zéro pesticides) des ressources en eau (achat d'une poche pour récupérer l'eau de pluie) et développement de ressources partagées. Après avoir introduit vignes et plants de petits fruits dans le parterre Saveurs et odeurs en face de la mairie, créé un verger communal à côté de la salle des fêtes, cette année, invitation est faite aux légumes dans les trois parterres de la rue des tilleuls.



## Achat d'une poche souple de stockage des eaux de pluie de 100 m3

En tissu PVC armé, 100 % recyclable, traitée anti UV, d'une capacité de 100 m3, cette citerne est installée près de la réserve d'eau déjà existante. Elle reçoit les eaux pluviales des gouttières des deux bâtiments techniques situés rue du Lavoir. Ses dimensions à vide sont de 10 mètres par 8,90 mètres avec une hauteur maximale de 1,50 à 1, 60 mètre. Cette réserve permettra de pourvoir aux besoins en eau, des plantes, des parterres et espaces fleuris de la commune en préservant les ressources naturelles.

L'installation est programmée dans les semaines à venir.



La première réserve d'eau pour l'arrosage communal à l'arrière des bâtiments communaux.



Futur emplacement de la poche

# Des nouvelles du verger communal

Le verger communal est situé derrière la salle des fêtes. Les premiers arbres ont été plantés le 17 mars 2022 grâce aux dons de plusieurs habitants de notre commune. Le plan initial comptait 5 pêchers, 1 nectarine, 1 mirabellier, 3 cerisiers. Certains arbres n'ont pas repris, d'autres, issus du nettoyage d'un espace communal ont été plantés cet hiver : 2 cerisiers

# Le printemps des parterres

Comme chaque année, les parterres sont nettoyés et bêchés afin d'accueillir les plantations annuelles. La commune poursuit son engagement pour un fleurissement préservant les ressources en eau et privilégiant les plantes vivaces. La commune respecte l'engagement lié à la signature, en 2016, de la Charte zéro pesticides. Le paillage est fait en copeaux de bois blanc permettant de garder l'humidité.

Cette année, Lucien JORDY, stagiaire espaces verts de l'association BGE Touraine qui soutient la création/reprise d'entreprise depuis l'émergence d'un projet jusqu'au lancement, a rejoint Sébastien du 17 avril au 21 avril 2023. Il a contribué à la préparation des parterres et a fait un excellent travail. Son deuxième stage se déroule du 9 au 19 mai 2023.







Espace Sologne : plantes de terre de bruyère



Espace des 3 cloches



Lavandes et rosiers rue de la mairie

## Le concours des ponts fleuris



Le jury départemental des maisons fleuries, lors de sa visite en 2021, avait invité les élus à proposer la candidature de la commune au concours des ponts fleuris, en raison de la qualité du fleurissement.

En 2022, 4 ponts ont été fleuris : le pont du lavoir, les deux ponts de la rue de la source et un pont route d'Entraigues à la sortie de la commune. Notre commune a obtenu son premier diplôme pour ses ponts fleuris. Ce fleurissement est poursuivi en 2023.





Remplacement des panonceaux d'information Cours d'eau 1ère catégorie (Le Nichat) et 2ème catégorie (Le Céphons)



Les panonceaux étaient très endommagés. La municipalité a demandé leur renouvellement à la fédération de pêche de l'Indre qui a accepté et fourni de nouveaux panneaux qui ont été mis en place.

# INFOS POUR LES PETITS ET LES GRANDS

#### Distribution des colis pour les ainés

4 binômes formés chacun par 1 membre de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) et 1 élu ont parcouru les différentes voies de la commune pour porter les colis de Noël, le jeudi 15 décembre 2022, au domicile des habitants de Baudres qui n'ont pas pu assister au repas festif du dimanche 27 novembre 2022. Les ainés résidant en EHPAD ont également reçu un colis ainsi qu'un exemplaire du dernier bulletin municipal.







Enquête publique relative à la construction d'éoliennes suite à l'évolution du contexte



Une nouvelle enquête publique complémentaire, relative à la construction et l'exploitation de cinq éoliennes à Baudres, a été ouverte par la préfecture de l'Indre du 13 février au 27 février 2023. Les conclusions et avis de la commission d'enquête sont consultables en mairie de Baudres et sur internet <a href="www.registre-dematerialise.fr/4381">www.registre-dematerialise.fr/4381</a>. pendant un an.

Le public a pu formuler ses observations et propositions. Trois commissaires enquêteurs ont tenu des permanences, lundi 13 février, de 9h à 12h, samedi 18 février, de 9h à 12h et lundi 27 février, de 10h à 12h et de 14h à 17h. **525 contributions ont été recensées : 12 favorables, 508 défavorables, 5 non exprimés.** 

Origine des observations et questions				
De Baudres	162	31 %		
Des autres communes dans l'aire des 6 km		21 %		
Autres communes de l'Indre	146	28 %		
Autres communes hors 36	55	10 %		
Non précisé	53	10 %		



# Attention! Déclaration des biens immobiliers sur internet

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle **reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et locaux vacants.** 

Afin d'identifier les demeures taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires.

Les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, **doivent déclarer** l'occupation de leurs logements sur l'espace "gérer mes biens immobiliers" du site impots.gouv.fr Les propriétaires doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation.

Les contribuables ont jusqu'au <u>30 juin 2023</u> pour faire cette déclaration. Ensuite, seul un changement nécessitera une nouvelle déclaration.

# Tarifs de location Salle des fêtes et maison des associations

#### La salle des fêtes sera de nouveau disponible pour la location à partir du 1er août 2023

SALLE DES FÊTES	Habitants de la commune		Hors commune					
SALLE DES FETES	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers				
Location des salles non compris cautions salles et vaisselle								
★ Grande salle – Week-end		160 €		200 €				
★ Petite salle – Week-end		56 €		70 €				
Caution salle des fêtes + vaisselle								
★ Grande salle – Week-end		300 €		300 €				
★ Petite salle – Week-end		200 €		200 €				
Manifestation + repas + 40 personnes	50 €							
Réunions diverses	Gratuit							
Option nettoyage	60 €		60 €					
MAISON DES ASSOCIATIONS	Habitants de la commune		Hors commune					
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers				
- 40 personnes, réunions activités Location de la salle sportives	Gratuit	10 € la journée	15 € la journée	15 € la journée				
		20 € le week-end	30 € le week-end	30 € le week-end				
RAMÉES	Habitants de la commune		Hors commune					
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers				
1 ramée, ferme garnie	Gratuit	10€	15 €	20 €				
3 ramées, fermes garnies	Gratuit	20 €	15 €	35 €				
Transport	20 €	20 €	40 €	40 €				
Caution	200 €							
Montage	Pas de montage							

#### Aides financières aux personnes

La loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a permis d'instaurer à compter du 1er mars 2016, la mise en place d'une Conférence des financeurs. Elle a pour objectif de développer une prévention globale de la perte d'autonomie des personnes, âgées de 60 ans et plus, d'en coordonner les financements et d'attribuer des aides pour le développement d'actions collectives de prévention sur le territoire de l'Indre.

Elle peut octroyer des **aides financières individuelles aux personnes de 60 ans et plus, autonomes ou en perte d'autonomie**, pour le financement d'aides techniques, d'appareillages (auditif, prothèse dentaire) ou d'équipements en domotique (par exemple la présence verte) favorisant le maintien à domicile.

Elle participe financièrement pour diminuer le reste à charge après les remboursements par la Sécurité Sociale et la Mutuelle Santé. L'attribution de ces aides est soumise à conditions.

Les personnes concernées doivent remplir un dossier en s'adressant :

- Par courrier à :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Maison Départementale de la Solidarité – Centre Colbert – Bâtiment E 4, rue Eugène Rolland – BP 601 – 36020 CHATEAUROUX Cédex

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

-Par mail à :

clic36@indre.fr

Pour tous renseignements : contacter le CLIC au 02.54.08.37.20



N'oubliez pas la fête annuelle organisée par l'association d'animations de Baudres qui aura lieu le 3 juin 2023. L'association clôturera cette journée par un bal avec DJ.

Venez nombreux à cette grande manifestation !

Des bénévoles se sont manifestés, d'autres seraient les bienvenus pour contribuer à l'organisation de cette manifestation.

Merci à tous!

# **QUELQUES MOTS D'HISTOIRE**

#### Pierre Samain, baldérien, inventeur du tarare ensacheur

Claude et Marcel Samain sont les neveux de Pierre Samain. Fernand, leur père était son frère. Ils résident à la Billauderie. Alain Besnard était un voisin qui garde un souvenir fort de cet homme original, qui a marqué la mémoire des anciens baldériens. Cette page a été rédigée avec leur aide.



Pierre Samain est né 1899 et décédé en 1982. Il était célibataire. Agriculteur, il faisait surtout de l'élevage. C'était un homme très ingénieux, toujours en train d'inventer quelque chose pour travailler plus aisément. Il s'intéressait à tout, prenait parti et s'engageait volontiers dans le débat. Lorsqu'un homme politique venait dans la région, il se rendait aux réunions et participait activement aux échanges. Il prenait connaissance des textes réglementaires. Il écrivait beaucoup, parfois toute la nuit, dans le journal ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Agriculture et jusqu'au Président de la République! Il était convaincu de ses démarches. Lorsqu'il venait voter, il venait en tracteur auquel étaient attelés plusieurs outils formant un ensemble de 10 mètres de long! Divers outils étaient accrochés au tracteur : la faucheuse, la râteleuse. Sur la cabine du tracteur, construite par lui-même, il avait écrit « l'habit ne fait pas le moine » et de l'autre côté, « et le diplôme pas davantage ». Il avait toujours une musette en bandoulière.

Lors de la moisson, le blé est fauché avec une faucheuse et stocké sous forme de gerbes. Dans les champs, 13 gerbes, voire plus, étaient posées au sol et empilées en croix pour préserver les grains, sous forme de tréziaux. Les tréziaux étaient ramassés avec un brancard et des chevaux et, plus tard, une remorque et un tracteur pour être stockés à la ferme, sous forme de meules. Leur volume dépendait de l'importance de la ferme et de la place disponible pour la constituer et permettre l'accessibilité à la batteuse.

La batteuse sépare le grain de la paille. C'est à ce moment que l'invention de Pierre Samain devient nécessaire. Pour certaines destinations, telle que la production de semence, le grain battu est *tararé*, c'est-à-dire trié et séparé des impuretés. La machine a fait l'objet d'un brevet d'invention délivré par l'Office National de la Propriété Industrielle, demandé le 13 février 1923 et délivré le 5 aout 1923. Son inventeur avait 24 ans !



Sources documentaires

Documents appartenant à la famille Samain

Vous possédez des documents intéressants sur la vie de notre commune ou des photos! N'hésitez pas à contacter la mairie! Merci par avance pour votre contribution à Com'Baudres.